

DIX ANS APRES : REACTIONS D'UN POLITISTE
SUR LE LIVRE
L'ÉTAT DES SAVOIRS SUR LE DÉVELOPPEMENT

Yves VILTARD
Université Paris 1
Centre de Recherches Internationales de la Sorbonne

Dix ans après en relisant l'ouvrage *L'état des savoirs sur le développement* mes réactions concernent davantage la nature de l'entreprise que son contenu précis. Il me semble en ce sens préférable de prolonger les remarques conclusives d'Etienne Le Roy et d'Olivier Dollfus que me paraissent encore aujourd'hui particulièrement pertinentes pour déboucher sur quelques propositions concernant la façon dont la pratique du "développement" nous impose de la penser.

Tout d'abord, le choix d'une présentation des savoirs sur le "développement" par disciplines paraît encore plus insolite aujourd'hui qu'il ne l'était déjà au début des années quatre-vingt-dix, lorsque, autant Michel Vernières que les deux auteurs de la conclusion tentaient de la justifier notamment au regard de la vocation pluridisciplinaire du GEMDEV. Ils semblaient dire : "c'est la dernière fois qu'ont vous fait ce coup-là avant de passer enfin aux choses sérieuses" c'est-à-dire l'étude interdisciplinaire du développement. Alors qu'est-ce qui avait justifié ce choix ? On peut penser vouloir montrer le sérieux des études françaises sur le développement de par leur enracinement disciplinaire pour faire face à ce qui était ressenti alors comme une injustice, le peu d'autorité que la recherche française sur le développement semblait avoir au plan international, notamment dans la recherche en langue anglaise au niveau européen. Mais plus sérieusement, peut-être n'y avait-il pas d'autres solutions dans la mesure où, — et c'est au fond ce que révèle sans vraiment le dire l'ouvrage —, au plan de la réflexion, le domaine de la recherche sur le développement, n'était, et n'est encore aujourd'hui, décidément pas une discipline. C'est plutôt un vaste ensemble — au mieux institutionnalisé dans des instituts de recherches finalisées parapublics et des formations universitaires professionnalisantes et rarement de recherche — aux frontières mal définies et souvent contestées d'études dispersées et relevant au plan scientifique, faute de mieux, toujours de l'identité disciplinaire de leurs auteurs.

Le problème principal alors à peine soulevé par les contributeurs de l'ouvrage, mais insistant est un problème épistémologique.

Si le "développement" n'est pas une discipline consacrée, sa place comme objet d'étude dans chaque discipline n'est guère mieux établie. Les chaires expressément fléchées "développement" n'existent pas à ma connaissance, même en économie. Plus encore il n'existe pas vraiment en France de fondateur reconnu des études sur le développement comme c'est le cas aux États-Unis, au Canada ou en Angleterre. Pas de Joseph Stiglitz ou d'Amartya Sen ou de Kari Polanyi-Levitt. Pour ce qui est de la science politique, il n'existe même pas de groupe de recherche constitué sur le "développement politique" — qui aurait pu trouver une légitimité certaine après 1989,

lorsque la question des transitions démocratiques s'est posée pour les pays de l'Est — au sein de l'Association française de Science Politique. Les travaux académiques explicitement ou exclusivement centrés sur les questions de développement sont rares par rapport à la masse des recherches dans chaque discipline. Les revues généralistes des disciplines comme la *Revue française de science politique* en accueillent fort peu à moins, et encore, de rattacher au “ développement ” tous les articles consacrés aux pays du Sud, mais aussi maintenant de l'Est. Mais cela conduirait à confondre le domaine du “ développement ” avec une approche par aires culturelles dans la tradition des *Area studies*. Le domaine du développement, comme domaine de recherche, ne recouvre pas plus tous les problèmes touchant les dit pays du Sud et de l'Est, qu'uniquement ceux-ci. Des questions comme celle du “ développement durable ” ont une pertinence universelle évidente.

Or, une clarification épistémologique est nécessaire sur ce point et passe par une réflexion thématique.

Une évolution récente et marquante de la science politique française liée à la volonté de prendre en compte les phénomènes de mondialisation et de globalisation est le renouveau spectaculaire des recherches délibérément situées dans le cadre disciplinaire des Relations Internationales. La parution en 1992 de l'ouvrage manifeste de Bertrand Badie et Marie-Claude Smouts, *Le retournement du monde*,¹ figure pour les auteurs, la reconnaissance d'une situation nouvelle qui commande une quasi rupture épistémologique avec la politique comparée centrée autour de l'État, au bénéfice d'approches thématiques par l'international, sous l'angle privilégié de la globalisation. Mais loin s'en faut, pour autant, que l'on puisse enfin réduire la recherche sur le développement en science politique aux seuls travaux, au demeurant peu nombreux, qui lui sont consacrés dans le domaine des “ nouvelles ” relations internationales.

L'essentiel tient sans doute au fait que le développement n'est que très marginalement un domaine d'enseignement et objet des savoirs académiques. Dire cela n'est pas seulement la reconnaissance assez banale que le “ développement ” comme tout objet savant est un construit social tout autant qu'un construit de la recherche. Cela signifie que la pensée, que les travaux, sur le développement ne sont pas principalement académiques.

Le terme de “ développement ” qualifie un domaine de l'action. Domaine de l'action fait d'une multitude d'entreprises économiques et politiques, mais aussi sociales et culturelles. Qui plus est ces actions sont normativement orientées et réflexivement pensées au regard de la norme en vigueur dans une communauté spécifique, la communauté internationale du développement. — cette communauté ne recoupant et n'incluant que très tangentiellement la communauté savante académique en général et française en particulier.

Plus encore aujourd'hui les institutions financières internationales et plus particulièrement la banque mondiale sont les lieux d'élaboration des cadres thématiques

¹ Bertrand Badie & Marie-Claude Smouts, *Le retournement du monde. Sociologie de la scène internationale*, Presses de la fondation des sciences politiques & Dalloz, 1992. On peut mesurer le changement intervenu après la parution de l'ouvrage en question par la modeste place donnée aux relations internationales (un court paragraphe à la fin de sa contribution) par Philippe Marchesin dans l'*État des savoirs sur le développement*. Ce nouveau départ des relations internationales trouve aussi sa traduction avec l'apparition début 1991 de la nouvelle revue *Cultures & conflits* animée par Didier Bigo. Elle représente l'autonomisation dans le cadre des RI des questions de sécurité à une époque où l'État est perçu comme irréversiblement affaibli.

et conceptuels d'analyses et de débats possibles sur le développement. Dans l'état actuel des choses, elles ont aussi la maîtrise de l'agenda en matière de développement. On peut d'ailleurs toujours souhaiter comme le faisaient dans *L'Etat sur les savoirs* Etienne Le Roy et Olivier Dollfus, qu'il existe des lieux, comme le GEMDEV en France, "conditions d'une science du développement qui échappe à la tyrannie du chiffre, aux effets de mode ou aux diktats des centres de décisions internationaux". Mais le constat généralement accepté quant au déficit à partir des années quatre-vingt de paradigmes globaux dont on peut par ailleurs voir le bon côté comme marquant "une plus grande attention au terrain et à ses réalités", a clairement déplacé le centre de gravité quant au lieu d'élaboration des concepts et construction des enjeux du développement vers les praticiens de la communauté du développement.

Les chercheurs en sciences sociales ont aujourd'hui, mais c'était déjà vrai au début des années quatre-vingt-dix, perdus la main dans la maîtrise même de l'agenda et du cadrage thématique et conceptuel du développement. L'excellence de leurs travaux n'est pas contestée, mais ceux-ci seront généralement négligés comme non opérationnels aussi bien par les analystes des institutions publiques et parapubliques, comme l'AFD, chargés de l'expertise auprès des décideurs du monde politico-bureaucratique en matière de développement que par les experts attachés à l'univers associatif dit de la "société civile."

Pour préciser les choses, dans sa définition la plus acceptable car modérément historiciste, le développement est comme il est rappelé dans une récente étude canadienne, "Une activité *délibérée* visant à promouvoir la justice sociale et environnementale"².

Le caractère normatif du "développement" est alors évident. Plus encore dans le "livre blanc" canadien dont est extrait la définition précédente, on apporte une réponse au fait que les études sur le développement international au Canada "se situent à la périphérie du monde universitaire". La cause principale en serait qu'elles "tentent de voir le monde sous l'angle des peuples, des pays et des régions qui ont été longtemps dominés". Plus loin, il est précisé que "Le but est de comprendre l'optique des "colonisés". Et je cite : "ce seul fait vient marginaliser les études du développement à l'université où l'optique dominante, jusqu'à la récente apparition des études postcoloniales, est restée celle de l'"empire"³. Dans ce sens la situation de la recherche française sur le développement ne m'apparaît pas aussi exceptionnelle que cela.

Mais si le développement consiste à voir "le monde sous l'angle des peuples dominés", ceux qui parlent le mieux, le plus couramment le "développement" aujourd'hui, sont, à n'en pas douter, les habitants des pays du Sud assujettis à son discours.

Le caractère normatif attaché au développement est encore renforcé par l'usage politique qui en est fait et les actions confirmant s'il en était besoin la légitimité des politiques de développement auprès d'un public sans cesse élargi, à travers les campagnes de sensibilisation des ONG faisant appel à la générosité publique et des

² Association canadienne d'Etudes du Développement International & l'institut Nord-Sud, "*Livre blanc*" sur les études sur le développement international au Canada, octobre 2003, p. 4, souligné par nous.

³ "*Livre blanc*", p. 35.

pouvoirs publics à travers “ l’éducation au développement ” notamment en direction des scolaires.

En clair, la communauté du développement semble bien se suffire à elle-même. Ses pratiques discursives à travers ses thèmes innombrables et imbriqués les uns dans les autres et ses concepts plus ou moins objets de débats font rarement directement appel et semble souvent pouvoir se passer des savoirs académiques. J’ai été personnellement frappé du fait qu’un concept comme celui de “ politique publique ” a trouvé une vie autonome dans les travaux produit par les praticiens du développement en France, sans qu’il soit pratiquement fait référence aux acquis en science politique dans ce qui constitue aujourd’hui la discipline bien établie même si relativement récente des “ politiques publiques ” ou analyse de l’action publique.⁴

On voit mieux pourquoi le choix de demander à des auteurs de présenter successivement l’état des savoirs sur le développement dans leur discipline respective nous paraît encore plus insolite dix ans après.

Tout simplement parce que les recherches académiques présentées, à l’exception notable de travaux en économie, droit, démographie et dans les domaines des études urbaines et rurales les plus finalisées, ne concernaient déjà que très partiellement le domaine du développement. C’est d’ailleurs ce que repère explicitement le sociologue Maxime Haubert dans sa contribution à l’*Etat des savoirs*, en s’interrogeant successivement sur “ un développement sans sociologie ” et ensuite sur “ une sociologie sans développement ”.

Les thèmes, enjeux et concepts, et plus précisément ceux construits au cours de la dernière décennie principalement par la communauté du développement en vue de l’action, ne peuvent que très sourcillement trouver une réception dans les disciplines académiques. En témoignent les débats sémantiques sans fin et parfaitement justifiés en science politique sur les usages faits par les praticiens du développement, des concepts et notions de “ société civile ”, “ bonne gouvernance ”, pour ne pas parler de l’intraduisible “ empowerment ”⁵.

Dix ans après, on peut aussi s’interroger sur la raison d’être affichée de l’*État sur les savoirs*. Apparemment, l’ouvrage visait à convaincre les milieux de la recherche anglo-saxonne sur le développement, de l’excellence des travaux en sciences sociales français dans ce domaine. Or, curieusement, aucune des contributions, sauf erreur de ma part, ne semble précisément identifier ou vouloir réagir à des critiques plus précisément formulées à l’encontre de la recherche française. La dénonciation est vague et abstraite. Pourtant, il y a eu des critiques très précises contre la recherche française dans le monde anglo-saxon du développement, qui méritent d’être examinées. Ainsi Colin Leys va en 1996 ranger Jean-François Bayard dans la catégorie de ceux qui “ abandonnent franchement ” toute préoccupation ayant trait au développement. Selon lui l’auteur de l’*État en Afrique* représente un courant post-structuraliste, post-

⁴ Voir Gérard Winter(Dir.), *Inégalités et politiques publiques en Afrique*, Karthala-IRD, 2001 ; Marc Lévy, (Dir.), *Comment réduire pauvreté et inégalités ? Pour une méthodologie des politiques publiques*. IRD-Karthala, 2002.

⁵ Voir dans une autre interprétation leur recensement : Leonora Angeles, “ New Issues, new perspectives : Implications for International development studies ”, *Canadian Journal of Development Studies*, Vol. XXV, n° 1, 2004

développementaliste. Il lui reproche explicitement son désengagement par rapport aux problèmes du développement.⁶

À notre avis, la conception académique du “ développement ” dans le monde non-français, je pense aux États-Unis et au Canada aussi bien qu’à la Grande-Bretagne ou aux pays du nord de l’Europe, est pour une part effectivement en porte à faux avec. Les études françaises que l’on peut qualifier pour le coup globalement de non-développementalistes.

Pour le dire rapidement, je ne suis même pas certain qu’il y ait jamais eu en France des études que l’on puisse clairement inscrire dans le paradigme développementaliste ou modernisateur classique. En science politique, la publication en 1978 du livre de Bertrand Badie *Le développement politique* en témoigne. Dans sa préface Georges Lavau salue une initiative consistant à faire connaître en France des auteurs nord-américains dans un domaine, celui du “ développement ”, qui “ n’a pas été un thème central de la science politique française ”.⁷ Je ne crois pas davantage que le paradigme dépendantiste dans sa version dite latino-américaine ait connu un réel succès en France. C’est dans une autre veine théorique, proche mais distinct, plus “ authentiquement ” marxiste, celle de l’analyse des modes de productions que l’on trouve un courant français de recherche, mais est-ce bien alors sur le “ développement ” ? Parmi les ouvrages cités par Ph. Marchésin dans *l’Etat des savoirs*, on ne trouve aucun ouvrage de science politique français illustrant rigoureusement ce paradigme. On pourrait même considérer que les deux grands paradigmes historiques, modernisateur et dépendantiste, ont été utilisés de façon purement rhétorique en France. Ainsi Jean-François Bayard pourra d’entrée de jeu les écarter dans *l’Etat en Afrique*, situant ainsi sa démarche par rapport au *mainstream* et trouvant de ce fait une audience internationale, sans finalement jamais vraiment s’inscrire dans le domaine des études sur le développement, ce qu’a parfaitement perçu Colin Leys.

Plus généralement, la recherche académique française, notamment en science politique, est traditionnellement coupée de la pratique. Elle entretient des relations très distantes avec une recherche opérationnelle qui campe, elle, au cœur de l’appareil bureaucratique, même si en cinquante ans, le centre de gravité s’est déplacé des instances de la planification vers le ministère des finances. Cela se traduit par une forte tendance au théoricisme de la recherche académique française qui tranche avec les préoccupations des praticiens. De fait, nos universités ne sont pas véritablement des lieux d’homogénéisation des savoirs sur le développement et n’ont jamais été le lieu de formation des responsables de l’action publique (haute fonction publique, experts de la comptabilité nationale). Ces caractéristiques structurelles renforcent dans le domaine du développement la coupure entre réflexion théorique et une éventuelle capitalisation des expériences pratiques.

⁶ Colin Leys, *The rise and fall of Development Theory*, Indiana University Press, 1996, p. 43.

⁷ Bertrand Badie, *Le développement politique*, Economica, 1978, p. V.

Pour être plus positif, on peut penser qu'aujourd'hui, une réflexion sur le développement, du fait même de la densité actuelle qui ne s'est pas démentie des activités mobilisant les différents acteurs de la communauté du développement, se doit de faire de cette communauté l'objet même de travaux dans la recherche universitaire. En science politique, l'approche par l'analyse des politiques publiques ou de l'action publique ouvre un vaste champ de recherche consacré à l'étude des politiques en matière de développement. Si le "développement" n'est pas une discipline c'est un ensemble éclectique de politiques : l'aide au développement, la lutte contre la pauvreté, le développement durable, la décentralisation, les politiques de santé et d'éducation, la lutte contre l'épidémie VIH/SIDA, les politiques concernant les nouvelles technologies de l'information et de la communication, les politiques publiques internationales de maintien de la paix et de résolution des conflits et une réflexion plus générale sur la science du gouvernement aussi bien ici que là-bas.

La recherche en science sociale ne peut ignorer la prolifération des concepts mobilisés internationalement par la communauté du développement — *gender*, société civile, globalisation, bonne gouvernance, capital social, renforcement des capacités, participation et autre *empowerment* — et se doit d'en entreprendre une critique rigoureuse.

Plus qu'à prétendre participer directement à l'élaboration des politiques de développement, les sciences sociales ont leur mot à dire sur ces objets d'étude possibles que constituent ces politiques elles-mêmes ainsi que sur les différents acteurs impliqués dans ces politiques. C'est d'une certaine façon ce que l'on observe avec l'ouverture récente d'un chantier de recherche en sociologie des mobilisations politiques à partir d'une réflexion sur les évolutions du militantisme et les formes de professionnalisation du "travail humanitaire".⁸

Néanmoins, on peut penser que la recherche française sur le développement est aujourd'hui à un carrefour. La réforme actuelle de l'université avec l'introduction du M.L.D. nous oblige à réfléchir sur l'articulation entre la recherche et les enseignements professionnels. Déjà dans le cadre des formations type DESS, une multitude de travaux d'étudiants forment une masse de littérature grise impressionnante. Il est plus que souhaitable de penser à la valoriser car elle représente pour une bonne part notre savoir actuel sur le développement. Par ailleurs, il est souhaitable que des échanges plus soutenus s'instaurent entre la recherche universitaire sur le développement et les institutions française de la communauté du développement, AFD, IRD, CIRAD, GRET.

Enfin, bien que le "développement" ne soit pas une discipline, il serait du plus haut intérêt de créer une association réunissant l'ensemble des chercheurs et enseignants qui d'une façon ou d'une autre travaillent sur les thèmes qui forment la pensée actuelle sur le développement.

⁸ Voir Pascal Dauvin, Johanna Siméant et le C.A.H.I.E.R., *Le travail humanitaire*, Presses de sciences po, 2002 ; Annie Collovald (Dir.), *L'humanitaire ou le management des dévouements*, Presses Universitaires de Rennes, 2002.